



GREFFE

18 AOUT 2004

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTREAL

Montréal, le 18 août 2004

Affaires Juridiques
Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4Téléphone : (514) 289-3596
Télécopieur : (514) 289-5197Me Claude Tardif
RIVEST, SCHMIDT
7712, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec)
H2R 2N8

OBJET : Demande d'approbation du budget 2004 du Plan global en efficacité
énergétique du Distributeur d'électricité – Phase II
Dossier Régie: R-3519-2003
Notre dossier: R000079/TJO

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 2 633,90 \$ en paiement des frais de participation de l'Union des consommateurs dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2004-162 rendue par la Régie de l'énergie, le 30 juillet 2004.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat
/sr

c.c.: Régie de l'énergie

Avocat en chef
Pierre Gagnon
Directrice – Distribution
Jacinte Lefontaine
Directrice – Production
Isabelle Rayte-Doiron
Directeur – TransÉnergie
F. Jean Morel

Avocats
Sylvain Aird
Stéphanie Assouline
Sophie Baril
Erika Beaumier
Paul Charbonneau
Josée Deland
Valérie Durand

Éric Fraser
Yves Fréchette
Rita-Rose Gagné
Christian Houde
Line Janella
Jean-François Lacasse
Julie Lapierre

Nicole Lemieux
Jean-François Mercure
Marie Moudir
Cathy Noseworthy
Jocelyne Paquette
Pascal Parent
Michel Pasini

Dominique Fiché
Loula Prévost
Jean Rajotte
Sylvie Rhéaume
Carolina Rinfret
Jean-Olivier Tremblay
Simon Turmel